

Directives pour les projets internationaux

En tant qu'organisation ou fondation internationale, vous pouvez soumettre une proposition de projet à Vastenactie. Les directives relatives aux projets internationaux financés par Vastenactie sont présentées ci-dessous. Nous vous invitons à lire attentivement ces directives avant de soumettre une proposition de projet.

Informations générales

1. Les propositions de projet peuvent être soumises tout au long de l'année. Le comité de projet de Vastenactie évalue les propositions trois fois par an.
2. Vastenactie soutient environ 90 projets par an. Compte tenu du nombre élevé de demandes, cela signifie que Vastenactie ne peut approuver qu'une petite partie des demandes.
3. En principe, Vastenactie examine les demandes portant sur des montants compris entre 1 000 et 35 000 euros.
4. Nous soutenons les partenaires de mise en œuvre pendant trois années consécutives au maximum. Les projets sont approuvés pour une année seulement et doivent être soumis à nouveau chaque année.

Points importants concernant le contenu du projet

Chez Vastenactie, nous nous inspirons des encycliques *Laudato Si'* et *Fratelli Tutti* du pape François. Ensemble, elles constituent une puissante boussole morale pour un développement juste et durable. *Laudato Si'* appelle à prendre soin de notre maison commune, reconnaissant que les défis écologiques sont indissociables de la pauvreté, des inégalités et de la dignité humaine. *Fratelli Tutti* met l'accent sur la solidarité mondiale, les liens sociaux et la coopération inclusive au-delà des frontières et des intérêts particuliers. Nous accordons la priorité au soutien de projets qui mettent cette vision en pratique : des initiatives qui renforcent les communautés, placent les plus vulnérables au centre et contribuent à un avenir juste, pacifique et durable. De cette manière, nous travaillons ensemble à un changement structurel, ancré dans la solidarité et l'espoir.

5. À la lumière de ce qui précède, votre projet doit contribuer à l'autonomisation culturelle, sociale et économique des personnes et des communautés, en visant la réduction de la pauvreté, un changement positif durable et une gestion responsable de notre maison commune.
6. Vastenactie est réticente à financer des travaux de construction ; nous préférons investir dans les personnes plutôt que dans des bâtiments ou des véhicules.
7. Le projet doit bénéficier à une communauté et ne doit pas se concentrer sur le soutien individuel.
8. Le projet doit s'inscrire dans le contexte local et viser l'égalité des sexes.

Considérations clés

9. L'organisme chargé de la mise en œuvre doit être une personne morale indépendante ou un organisme catholique (diocèse, paroisse, ordre ou congrégation).
10. Le projet ne doit pas inclure le soutien à des congrès, des voyages d'étude, des recherches scientifiques et/ou des activités de collecte de fonds.
11. Le projet peut inclure le renforcement des capacités de l'organisation chargée de la mise en œuvre ; toutefois, les frais de fonctionnement et le soutien institutionnel ne sont, en principe, éligibles à un financement que s'ils contribuent directement aux objectifs du projet.
12. Le projet doit viser l'indépendance de l'organisme chargé de la mise en œuvre. La conception du projet doit être durable et sa mise en œuvre réalisable.

Pièces jointes

Veuillez joindre les pièces jointes suivantes au formulaire de candidature dûment rempli :

- Un budget détaillé, comprenant des devis si disponibles
- Une lettre de recommandation du réseau catholique de votre pays, de préférence de votre évêque local*
- Le rapport annuel de l'organisme chargé de la mise en œuvre pour l'année précédente, s'il est disponible
- Le certificat d'enregistrement de votre organisation, s'il est disponible

*** Lettre de recommandation**

Pour pouvoir bénéficier d'une contribution de Vastenactie, nous vous demandons d'expliquer en quoi votre projet incarne l'approche et la vision de l'enseignement social catholique. Nous vous demandons donc de joindre à votre demande une lettre de recommandation du réseau catholique de votre pays, de préférence de votre évêque local. Si cela n'est pas possible, veuillez nous contacter par e-mail pour obtenir des conseils avant de soumettre votre demande.

Veillez noter que nous pouvons contacter votre référence.